

COMMUNE DE PARISOT  
2, Place du lavoir  
81310 PARISOT

Le 06 septembre 2024 ,

## **CONVOCATION**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance qui aura lieu le :

**jeudi 12 septembre 2024 à 20 heures 30**  
salle du Conseil

### Ordre du jour:

- CLECT /Approbation de la révision libre des attributions de compensation selon la procédure dérogatoire
  
- Exonération de la TFPB en faveur des immeubles situés en zone France Ruralités Revitalisation rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1466 G du code général des impôts
- Travaux de voirie communale 2024
- Validation du maître d'ouvrage pour la liaison douce le Vigné-La Mondine
- Validation du maître d'ouvrage pour le bassin de rétention
- Validation du maître d'ouvrage pour la création du réseau pluvial -Le Vigné
- Convention de partenariat pour un logement avec Cité Le Relais de Montans Cités Caritas
- Eglise : Accompagnement sur l'évolution du projet
- Comptabilité : Créances en non-valeur
- Comptabilité : Décision modificative/intérêts emprunt taux variable
- Assurances des risques statutaires -Contrat groupe 2025-2028

### Questions diverses :

- Bilan cinéma plein air
- Les jeux olympiques du CIJ du 28/09/2024
- Le maître d'ouvrage pour l'étude de sol concernant la terrasse de l'épicerie
- Rentrée scolaire 2024-2025
- Création association foot à 7

- Propriété Quarcy : proposition d'acquisition du garage
- Propriété Rolland : proposition d'acquisition des deux parcelles
- Date commission des finances
- Date prochain conseil municipal

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

Le Maire,  
CHARRUYER Sébastien



---

**POUVOIR <sup>(1)</sup>**

Je soussigné(e)

donne pouvoir à

..... <sup>(2)</sup>

de me représenter à la réunion convoquée pour le 12 septembre 2024 à 20 h 30, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant <sup>(3)</sup> auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à ..... le .....201.....

Bon pour pouvoir et signature

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité. (2) Nom, prénom, adresse (3) Durée de validité : trois reports au maximum